

PAU  
BÉARN  
HABITAT

*>souffle<*  
le renouveau  
SUR LE QUARTIER SARAGOSSE



Réhabilitation de la résidence Gaube

# GUIDE CHANTIER

Novembre 2023

Comprendre, suivre et vivre sereinement les travaux  
réalisés dans votre résidence.

# Zoom sur les travaux

Confort, esthétique, impact énergétique: Pau Béarn Habitat investit massivement pour donner une seconde jeunesse intérieure et extérieure à la résidence Gaube construite en 1967.



## Des parties communes plus accueillantes

Pour des parties communes agréables, mieux isolées et plus faciles d'entretien :

- ✓ changement des portes d'entrée de la résidence
- ✓ remplacement des boîtes aux lettres et des interphones
- ✓ renforcement de l'éclairage
- ✓ isolation thermique et acoustique
- ✓ réfection du sol et des peintures
- ✓ mise en place d'une signalétique
- ✓ mise en place de faux-plafond
- ✓ mise aux normes du système de désenfumage
- ✓ remplacement des portes de distribution et des gaines techniques
- ✓ réaménagement du parking souterrain



## Des espaces extérieurs plus agréables

Pour faciliter l'accessibilité, la convivialité et la sécurité :

- ✓ résidentialisation des espaces extérieurs
- ✓ réfection totale des parkings
- ✓ végétalisation et transformation des espaces verts
- ✓ éclairage renforcé
- ✓ mise en place de nouveaux conteneurs pour les déchets
- ✓ création de nouveaux locaux à vélos
- ✓ réalisation de cheminements piétons



## Des logements modernisés

Pour un lieu de vie confortable :

- ✓ réfection et mise aux normes actuelles des installations électriques
- ✓ réhabilitation de la salle de bain, des WC, la cuisine, et de l'entrée/dégagement (plomberie, électricité, peinture, sols)
- ✓ changement de l'interphone avec mise en place de combiné visiophone
- ✓ remplacement des grilles de ventilation
- ✓ remplacement des portes palières pour améliorer l'acoustique, le thermique et la sécurité, et révision des portes de distribution



## Des architectures nouvelles

Pour gagner en performance énergétique :

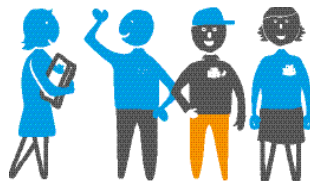
- ✓ remplacement des menuiseries extérieures
- ✓ fermeture des ouvertures dans la cage d'escalier
- ✓ remplacement du système de ventilation du bâtiment
- ✓ réfection de l'isolation thermique des façades
- ✓ isolation des locaux non chauffés en RDC



15 logements bénéficieront d'aménagements spécifiques aux personnes âgées ou handicapées. Ils ont été pensés et conçus avec des architectes et ergothérapeutes.

## Vos interlocuteurs

Pour répondre à toutes vos interrogations pendant la durée des travaux, l'équipe du Point Relais des Fleurs se tient à votre disposition :



- **Hélène TUCOU-BLANQUET**,  
Chargée de clientèle présente en point relais
- **Yann ANTOINE**,  
Chargée de secteur
- **Claude VICTOR**,  
Responsable d'agence du point relais
- **Marie Chantal FORTASSY**,  
Chargée du suivi social

**Tel : 05 59 02 22 88**

**Mail: [contact@paubearnhabitat.fr](mailto:contact@paubearnhabitat.fr)**

**Agence située au pied de la Tour des Fleurs au 10 rue du Compte de Saint-Cricq à Pau.**

**Horaires d'ouverture :**

lundi, mardi, mercredi et vendredi :  
9h-12h et 13h30-17h

jeudi : 9h-12h

## Les acteurs du chantier



**Mme Danièle DAMON,**

**Architecte et maître d'œuvre de cette réhabilitation.**

Elle sera présente sur le chantier et en lien régulier avec Pau Béarn Habitat.  
L'agence Alterea veillera à la qualité des travaux et au respect des plannings.

**Près de 20 entreprises interviennent sur le chantier à des phases différentes en fonction de leur domaine.** Elles ont toutes été sensibilisées aux interventions en site occupé et s'engagent à respecter les consignes afin de minimiser les nuisances olfactives, visuelles et sonores pour les habitants.

### Réhabilitation extérieure

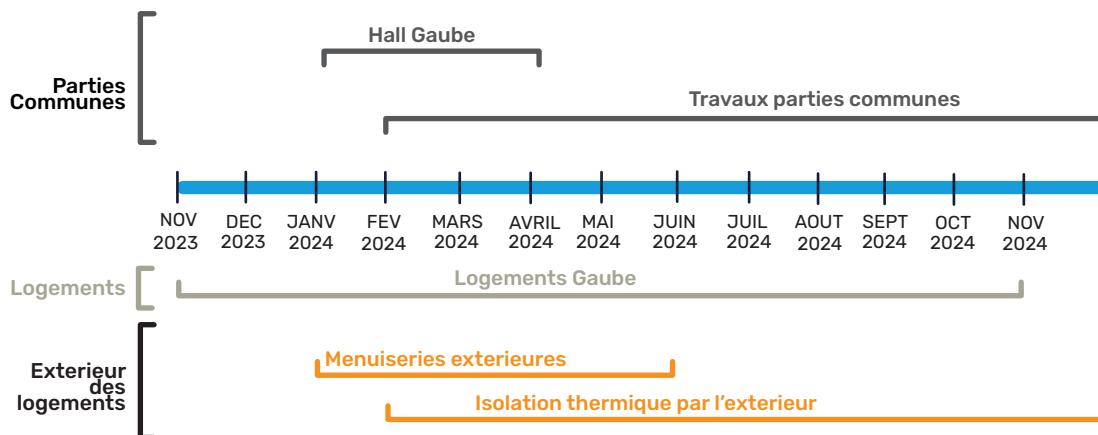
**A-FAIRELEC - SERRES ELEC- ABE** (électricité)  
**TRIEUX** (façade ITE, peinture intérieure)  
**ATC** (gros œuvre)  
**COLAS** (VRD)  
**MAISON FITTE** (serrurerie)  
**ANDRE GUILHEM ET FILS**  
(aménagement paysagers)  
**BIASON** (menuiseries extérieures PVC)

### Réhabilitation intérieure

**BERGERET - POUMIRAU PAU** (CVS)  
**ATC** (gros œuvre, démolition)  
**TRIEUX** (isolation thermique par l'extérieur)  
**SPB** (plâtrerie faux-plafonds, carrelage faïence)  
**LORENZI** (sols souples)  
**AFAIRELEC - ABE - SERRES ELEC** (électricité)  
**CFO/CFA**  
**VIVEN** (menuiseries intérieures)

# Le chantier

Ce planning est donné à titre indicatif et peut évoluer en fonction des impératifs de chantier.



## INFORMATION LOYERS

- Aucun logement occupé actuellement ne souffrira d'une augmentation de loyer suite à ces travaux.



## INFORMATIONS PRATIQUES



- Durée d'intervention à l'intérieur de chaque logement  
**15 jours ouvrés non consécutifs maximum**



- Travaux :  
**du lundi au vendredi**  
Horaires dans les logements :  
**de 8 heures à 18 heures**  
Horaires sur la zone de chantier :  
**de 7 heures à 19 heures**

En cas d'intervention exceptionnelle le samedi, vous serez prévenus quelques jours avant.



Intérieurs des  
logements  
Halls d'entrée  
et paliers



Extérieur des  
logements



Parking  
et parvis

Pause du  
chantier

DEC 2024 JANV 2025 FEV 2025 MARS 2025 AVRIL 2025 MAI 2025 JUIN 2025 JUIL 2025 AOÛT 2025 SEPT 2025 OCT 2025 NOV 2025 DEC 2025

Aménagement  
du parking souterrain

Ext Gaube

Espaces verts

Pendant toute la durée du  
chantier consultez les panneaux  
d'affichage. Vous y trouverez  
toutes les informations utiles  
et importantes en lien avec les  
travaux.

## LA VIE DU CHANTIER

### Le balisage du chantier

Il évolue pendant toute la période des travaux, en fonction des interventions en cours. **Il est primordial que chacun respecte la signalétique de chantier et les couloirs de circulation** (accès parking, hall, etc.).



# Consignes pour votre logement

## 1. AVANT LES TRAVAUX

Un mois avant le démarrage des travaux dans votre logement, nous prendrons contact avec vous pour vous informer des modalités pratiques d'intervention. Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants aux points ci-dessous pour faciliter le travail des différents corps de métier dans votre logement et assurer la sécurité de chacun.



### Donnez accès à votre logement

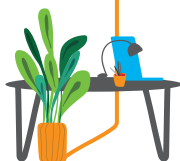


Si vous ne pouvez pas être présent pendant les travaux, pensez à confier vos clés à une personne de votre entourage ou à votre Point Relais.

## Préparez votre logement

Il est nécessaire de déplacer le mobilier, l'électroménager et les affaires personnelles qui pourraient entraver la bonne réalisation des travaux.

**Au plus tard le jour prévu d'intervention dans votre logement, il vous est demandé de vider les pièces suivantes : entrée, cuisine, salle de bains et WC. Dans le cas contraire, les travaux ne pourront être effectués.**



Si vous êtes âgés ou en situation de handicap, et que vous ne pouvez pas effectuer le déplacement de vos meubles vous-même, **contactez votre Point Relais qui vous mettra en relation avec le service d'accompagnement social de Pau Béarn Habitat (au minimum 2 semaines avant l'intervention dans votre logement).**

## Débarrassez-vous de vos encombrants

Avec la **PROxi'BOX** cela n'a jamais été aussi simple de vous débarrasser de vos encombrants ! Pau Béarn Habitat a mis en service, au rez-de-chaussée de votre immeuble, un local dédié à vos encombrants.

### Comment ça marche ?

1. Déposez votre encombrant dans la PROXI'BOX de votre immeuble qui vous est strictement réservée.
2. Le local est régulièrement collecté et les objets qui y sont déposés seront recyclés ou réutilisés, selon leur état.

Si le local est fermé, ne déposez AUCUN encombrant DEVANT la porte.

## 2) PENDANT LES TRAVAUX

Les entreprises s'engagent à respecter les horaires de chantier. Elles assurent également la protection des zones de travail et des lieux de passage qui seront systématiquement nettoyés, par leurs soins, en fin de journée.



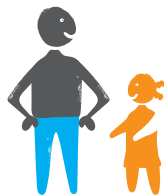
### Intervenants

Les personnes habilitées à intervenir dans votre logement sont identifiables grâce à leur tenue de travail aux couleurs de leur entreprise. **Vous ne devez en aucun cas leur prêter des outils. Ils ne sont pas à même de répondre à vos questions ou vos réclamations concernant le déroulement du chantier.** Pour toutes demandes, adressez-vous au Point Relais des Fleurs (voir page 3).



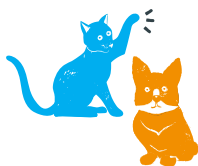
### Électricité et plomberie

Lors des travaux d'électricité et de plomberie, **l'interruption du courant et de l'eau sera nécessaire et se limitera aux horaires de chantier.** En dehors de ces horaires, ils seront utilisables.



### Enfants

**Les enfants présents au domicile doivent impérativement rester sous la surveillance de l'adulte responsable.** Dans le cas contraire, les travaux seront suspendus.



### Animaux de compagnie

**Les animaux doivent être tenus à l'écart de la zone des travaux.** Ils peuvent par exemple être confinés dans les espaces non réhabilités (chambres et salon). Cependant, si vous êtes absent de votre logement pendant les travaux, ils ne peuvent, en aucun cas, être laissés sans surveillance : prévoyez une solution de garde.

# Après les travaux



L'ultime étape au sein de votre logement est la réception des travaux, effectuée par Pau Béarn Habitat. Votre présence est indispensable.

Elle se déroule en deux temps :

- 1** Une première visite permet de signaler les défauts éventuels et d'émettre des réserves. Cette visite a lieu en présence du maître d'œuvre.
- 2** Si les réserves sont avérées, les entreprises concernées disposent d'un délai pour réaliser les travaux nécessaires. À l'issue de leur intervention dans votre logement, elles vous font signer un quitus de levée de réserves attestant que toutes les imperfections ont bien été corrigées.

## Service après-vente : la garantie de parfait achèvement (GPA) .

Dans l'année qui suit la réception des travaux, si vous constatez un défaut, non lié à l'usage, une nouvelle intervention des entreprises peut être demandée si ce dysfonctionnement rentre dans la GPA (1 an). Vous devrez pour cela, faire un signalement à votre Point Relais.

## Vous souhaitez travailler sur le chantier de votre résidence ou sur un autre chantier du quartier ?

Notre partenaire, le Club Emploi du Hameau et de Saragosse, accompagne les personnes éligibles à cette démarche, en accueillant leur candidature et en facilitant ainsi leur retour à l'emploi.

Pour plus d'informations, rendez-vous au Club Emploi et Développement du Hameau et de Saragosse,  
74 bis avenue de Buros à Pau ou contactez le 05 59 14 73 84.